

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE CHÂTEAUBRIANT EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE du 1er juillet 2022

Le Président de séance et les membres du Conseil d'Administration, convoqués le 24 juin 2022, se sont réunis dans la salle des délibérations.

Présents: M^{me} Claudie SONNET, Vice-Présidente, M^{me} Christine BOURDEL, M^{me} Simone GITEAU,

 M^{me} Brigitte PALIERNE, M^{me} Jocelyne GAUTIER, M^{me} Jacqueline DURAND, M. Loïc

GUILLEMOT, M^{me} Marie-Jo. HAVARD.

Excusés: M. Alain HUNAULT, Président (avait donné pouvoir à M^{me} Claudie SONNET), M^{me} Odile

ONILLON (avait donné pouvoir à M^{me} Jacqueline DURAND).

Absent: M. Bernard GAUDIN.

Objet: Mise à jour du tableau des emplois

EXPOSÉ

Pour assurer le bon fonctionnement des services et prendre en compte les promotions des agents de l'établissement public, il est nécessaire de mettre à jour le tableau théorique des emplois du CCAS de Châteaubriant.

DÉCISION

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration décide :

- 1) de créer :
- 1 poste d'attaché principal à temps complet,
- 1 poste d'agent de maîtrise principal à temps non complet (6h00),
- 1 poste d'agent de maîtrise à temps non complet (32h30),
- 1 poste de rédacteur à temps complet,
- 1 poste d'aide-soignant à temps non complet (28h00) ;
- 2) de supprimer:
- 1 poste d'assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle à temps complet,
- 1 poste d'animateur principal de 1ère classe à temps complet,
- 1 poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe à temps non complet (28h00),
- 1 poste d'adjoint administratif principal de 1ère classe à temps non complet (30h00),
- 1 poste d'infirmier de classe normale à temps non complet (28h00) ;
- 3) de mettre à jour le tableau des emplois correspondant ;

4) d'autoriser Monsieur le Président ou Madame la Vice-Présidente à signer tous les documents nécessaires à l'application de la présente délibération.

Vote: 10 voix POUR (dont 2 pouvoirs).

Fait et délibéré à Châteaubriant, le 1er juillet 2022

Pour Le Président, et par délégation,

La Vice-Présidente,

Claudie SONNET

Préfecture de Loire-Atlantique

044-264400326-20220706-4-DE

Acte certifié éxécutoire

Réception par le Préfet : 06-07-2022

Publication le : 07-07-2022

Pour le Président, La Vice-Présidente Claudie SONNET



Mis en ligne le 7/07/2022